



Fiche de données de sécurité
Préparé conformément à HPR (SOR
/ 2015-17)

1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

1.1	Identificateur de produit	4902S1NL	Date de Révision:	07/05/2023
	Nom du produit:	THERMALINE 4900 ALUMINUM	Date de remplacement :	Nouveau SDS
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Peinture industrielle monocomposant - Usage industriel.	Numéro de version :	Aucune information
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Importateur:	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	Fabricant:	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146 Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645		
	Fiche technique produite par:	Beebe, Hayli - regulatory@carboline.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC +1 703 5273887 (Appels hors des Etats Unis d'Amériques)		

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, inhalation, catégorie 4
 Cancérogénicité, catégorie 2
 Irritation oculaire, catégorie 2
 Liquide inflammable, catégorie 3
 Toxicité de la reproduction, catégorie 2
 Irritation cutanée, catégorie 2
 Sensibilisation de la peau, catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s) du produit



Mention d'avertissement

Attention

Produits chimiques nommés sur l'étiquette

phtalate de dicyclohexyle, o-xylène, éthylbenzène, p-xylène, m-xylène, toluène

Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité de la reproduction, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

PHRASES DE PRÉCAUTION

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3 Autres dangers

Aucune information

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u>	<u>Einec No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>
----------------------	------------------	----------------	----------	------------------------

aluminium en poudre	231-072-3	7429-90-5	10 - <25		
m-xylène	203-576-3	108-38-3	10 - <25	H312-315-332	Acute Tox. 4 Dermal, Acute Tox. 4 Inhalation, Skin Irrit. 2
toluène	203-625-9	108-88-3	2.5 - <10	H225-304-315-319-332-335-336-361-370-412	Acute Tox. 4 Inhalation, Aquatic Chronic 3, Asp. Tox. 1, Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 1, STOT SE 3 NE, STOT SE 3 RTI
p-xylène	203-396-5	106-42-3	2.5 - <10	H304-312-315-332-335-371	Acute Tox. 4 Dermal, Acute Tox. 4 Inhalation, Asp. Tox. 1, Skin Irrit. 2, STOT SE 2, STOT SE 3 RTI
éthylbenzène	202-849-4	100-41-4	2.5 - <10	H225-304-315-319-332-351-373-412	Acute Tox. 4 Inhalation, Aquatic Chronic 3, Asp. Tox. 1, Carc. 2, Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT RE 2
o-xylène	202-422-2	95-47-6	2.5 - <10	H312-315-332	Acute Tox. 4 Dermal, Acute Tox. 4 Inhalation, Skin Irrit. 2
phtalate de dicyclohexyle	201-545-9	84-61-7	1.0 - <2.5	H317-361-412	Aquatic Chronic 3, Repr. 2, Skin Sens. 1

<u>No.-CAS</u>	<u>Facteurs M</u>
7429-90-5	0
108-38-3	0
108-88-3	0
106-42-3	0
100-41-4	0
95-47-6	0
84-61-7	0

Informations Complémentaires: Le texte des instructions de danger GHS indiqué ci-dessus (le cas échéant) est indiqué à la section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

4.2 Most important symptoms and effects, both acute and delayed

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et la peau. Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration). L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'eau

Dangers inhabituels du feu et de l'explosion: Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Porter des chaussures avec semelles conductrices.

Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Inflammable.

Équipement spécial de protection contre les incendies: Aucune information

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune information

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Instructions pour une manipulation sûre: Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

Mesures de protection et d'hygiène: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Chaleur, flammes et étincelles.

Conditions de stockage: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le mélange et l'application à être conformes aux fiches techniques.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
aluminium en poudre	7429-90-5	1 MGM3	N/E	N/E
m-xylène	108-38-3	100 ppm	150 ppm	N/E
toluène	108-88-3	20 ppm	N/E	N/E
p-xylène	106-42-3	100 ppm	150 ppm	N/E
éthylbenzène	100-41-4	20 ppm	125 ppm	
o-xylène	95-47-6	100 ppm	150 ppm	N/E
phtalate de dicyclohexyle	84-61-7	N/E	N/E	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
aluminium en poudre	7429-90-5	5 MGM3 15 MGM3	N/E
m-xylène	108-38-3	100.00 PPM	N/E
toluène	108-88-3	200 ppm	560 MGM3, 150 PPM
p-xylène	106-42-3	100.00 PPM	N/E
éthylbenzène	100-41-4	435 MGM3, 100 PPM	435 MGM3, 125 PPM
o-xylène	95-47-6	100.00 PPM	N/E
phtalate de dicyclohexyle	84-61-7	N/E	N/E

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger de protection

Autres équipements de protection: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Appearance:	Viscous Aluminum Colored
Etat Physique	Liquide
Odeur	Solvant
Seuil d'odeur	N / D
pH	N / D
Point de fusion / point de congélation (°C)	N / D
Point d'ébullition / plage (° C)	149 F (65 C) - 284 F (140 C)
Flash Point (°C)	77F (25C)
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	1.0 - 7.1
Pression de vapeur, mmhg	N / D
Densité de vapeur	PLUS LOURD QUE L'AIR
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau	N / D
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	inconnue
Propriétés explosives	Non determine
Propriétés oxydantes	Non determine
9.2 Autres informationsFR	
Contenu COV g/l:	456
Densité (g/cm3)	1.12

10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité**
Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.
- 10.2 Stabilité chimique**
Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- 10.4 Conditions à éviter**
Chaleur, flammes et étincelles.
- 10.5 Matières incompatibles**
Oxydants forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 oral: N / D

Inhalation LC50: N / D

Irritation: Irritation des yeux et irritation cutanée, catégorie 2

Corrosivité: inconnue

Sensibilisation: Skin sensitizerm category 1

Toxicité à doses répétées: inconnue

Cancérogénicité: Cancérogénicité, catégorie 2

Mutagénicité: inconnue

Toxicité pour la reproduction: Toxicité de la reproduction, catégorie 2

STOT-exposition unique: inconnue

STOT-exposition répétée: inconnue

Danger d'aspiration: inconnue

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
7429-90-5	aluminium en poudre	5001 mg/kg, oral, rat	Non disponible	888 mg/m ³ , Inh, Rat	0.000	0.000
108-38-3	m-xylène	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information
108-88-3	toluène	5000 mg/kg rat oral	12267 mg/kg, dermal, rabbit	8000 ppm/4 hrs, rat, inhalation	Aucune information	Aucune information
106-42-3	p-xylène	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information
100-41-4	éthylbenzène	3500 mg/kg rat, oral	>5000 mg/l, dermal rabbit	17.2 mg/L Inh, Rat, 4Hr	Aucune information	Aucune information
95-47-6	o-xylène	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information
84-61-7	phtalate de dicyclohexyle	5000 mg/kg, oral, rat		Non disponible	0.000	0.000

Informations**Complémentaires:**

Ce produit peut contenir du éthylbenzène lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48HR (Daphnia):	inconnue
IC50 72HR (algues):	inconnue
LC50 96HR (poisson):	inconnue

12.2 Persistance et dégradabilité: inconnue

12.3 Potentiel de bioaccumulation: inconnue

12.4 Mobilité dans le sol: inconnue

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes: inconnue

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
7429-90-5	aluminium en poudre	Aucune information	Aucune information	Aucune information
108-38-3	m-xylène	Aucune information	Aucune information	Aucune information
108-88-3	toluène	6 mg/l (Daphnia magna)	12.5 mg/L (Algae)	5.8 mg/L (Fish)
106-42-3	p-xylène	Aucune information	Aucune information	Aucune information
100-41-4	éthylbenzène	1.8 mg/l (Daphnia Magna)	4.6 mg/l (Green Algae)	4.2 mg/l (Rainbow Trout)
95-47-6	o-xylène	Aucune information	Aucune information	Aucune information
84-61-7	phtalate de dicyclohexyle	2 mg/L (Daphnia)	2 mg/l (Algae)	2 mg/l (Fish)

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro UN	UN1263
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	Paint
	Nom technique	N/A
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
	Danger d'expédition subsidiaire	N/A
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Unknown
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	inconnue
	EmS-No.:	F-E, S-E
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	inconnue

15. Informations réglementaires

15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:	inconnue
Code de Mal danois:	inconnue
Danish MAL Code - Mélange:	Non disponible
Numéro d'enregistrement du produit suédois:	inconnue
Numéro d'enregistrement des produits Norvège:	inconnue
Classe WGK:	Non disponible

Règlement fédéral américain: comme suit -

CERCLA - Catégorie Sara Hazard

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation

Sara Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>
m-xylène	108-38-3	14.66
p-xylène	106-42-3	6.37

Loi sur le contrôle des substances toxiques:

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Aucun composant TSCA 12 (b) n'existe dans ce produit.

Règlements internationaux: comme suit -*** DSL canadien:**

Tous les composants chimiques figurent sur le relevé. (DSL)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

16. Autres informations**Texte pour les déclarations de danger GHS indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raisons de révision

Aucune information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.